

APPEL à la GRÈVE

Et à MANIFESTER le jeudi 6 Février



**EXIGEONS LE RETRAIT DU PROJET
DE RÉFORME DES RETRAITES :**

***NOUS POUVONS et NOUS DEVONS
GAGNER !***

Le Gouvernement a présenté son projet de loi en Conseil des ministres. Son contenu confirme toutes les craintes et critiques de la CGT.

Par sa durée et son ampleur, notre mobilisation a déjà déjoué tous les pronostics.

L'intersyndicale, réunissant la **CGT**, la CGC, FO, la FSU et Solidaires, appelle à une grande journée de grève et de manifestation le 6 février prochain.

L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI

DÉMONTRE UN HOLD UP

DÉMOCRATIQUE INÉDIT.

L'essentiel des dispositions sont renvoyées à des ordonnances ou à des décrets. Les parlementaires seront donc sommés de voter un texte à trous. Aucune étude d'impact sérieuse, pas de trajectoire financière et encore moins de simulations individuelles, alors que les « concertations » avec les organisations syndicales durent depuis 2 ans.

De l'amateurisme ? Non, une volonté d'occulter les effets de la réforme et la prise en main technocratique de nos retraites. Le projet de loi met en place un pilotage automatique : alors qu'aujourd'hui, pour modifier un paramètre (reporter l'âge de départ, allonger les annuités, désindexer les pensions...) il faut faire voter une loi, demain, il n'y aurait plus besoin de réforme.

Nous n'aurons plus aucune garantie du montant de notre pension par rapport à notre dernier salaire et la valeur du point sera connue seulement au moment du départ en retraite. La prise en compte de toute la carrière au lieu des meilleures années pénalisera particulièrement celles et ceux qui ont une carrière ascendante, et le montant de pension décrochera totalement du salaire de fin de carrière. Le projet de loi permet même de baisser des pensions déjà liquidées car il n'y a même plus d'obligation de les revaloriser au niveau de l'inflation pourtant déjà insuffisante !





NOUS REFUSONS LE STATUT QUO

Pour assurer une retraite aux nouvelles générations, nous proposons la validation des années d'études, la fin des inégalités femmes / hommes, la reconnaissance des qualifications et une vraie prise en compte de la pénibilité. La fin de l'austérité salariale dans la fonction publique, l'égalité salariale femmes-hommes et des mesures résolues pour lutter contre le chômage et la précarité permettraient de dégager des ressources conséquentes pour financer nos retraites. Augmenter les cotisations est un levier simple et immédiat. Pour un salaire mensuel de 2500 €, il suffirait d'augmenter les cotisations mensuelles de 10 € pour financer la retraite à 60 ans avec 75% du dernier salaire. **Ceci démontre qu'il s'agit bien d'un choix de société.** Alors que 50% des salariées sont au chômage au moment de prendre leur retraite, augmenter encore la durée de travail serait un non-sens économique, social et sociétal. Encadrants, nous connaissons la, difficulté des gestions de fin de carrière. Nous ne sommes pas dupes : le patronat est à l'affut pour baisser les salaires des seniors qualifiées et remettre en cause les déroulés de carrière.

Après une durée de conflit inédite, les salarié-e-s des secteurs les plus mobilisés sont sous pression financière pour continuer la grève reconductible. Est-ce à dire, comme le clame partout le gouvernement, que la mobilisation est terminée, que la pédagogie a convaincu les grévistes ?

Au contraire, elle rentre dans une nouvelle phase car le projet de loi vient à peine de passer l'étape du conseil des ministres. Les débats parlementaires, même limités au plus strict par le gouvernement, dureront encore jusqu'au mois de mai, avec au milieu les élections municipales. Le gouvernement a réussi à faire l'unité des forces de gauche, qui exigent toutes le retrait du texte et ont formulé des propositions alternatives.

CONSTRUISONS ENSEMBLE

LES SUITES DE LA MOBILISATION.

Il nous faut mettre chaque parlementaire en face de ses responsabilités et exiger qu'ils ne votent pas ce texte de régression sociale. L'intersyndicale nationale (CGT- CGC - FO - FSU - Solidaires) va continuer à appeler à des temps forts de grève et de manifestation pour lesquels il nous faudra être les plus nombreux possible.

Au-delà, la diversité des modes d'action doit nous permettre de continuer à déjouer tous les pronostics du gouvernement : *jeté de parapluie des salarié-e-s de Météo France, démission collective des médecins hospitaliers, lancé de Robe des avocat-e-s, jeté de manuel scolaire des enseignant-e-s, de code du travail des inspecteurs et inspectrices du travail, chorégraphie des femmes sur « À cause de Macron »...* autant d'actions qu'il nous faut découpler. **Grève du zèle et des heures supplémentaires, grève des tâches administratives, port de signes distinctifs...** **Nous avons les moyens d'inscrire notre mobilisation dans la durée pour gagner.** Contrairement à l'état d'esprit entretenu de grève par délégation, quel que soit notre secteur ou nos fonctions, **la grève pèse et permet de se faire voir et entendre et démontre aux directions la détermination des salariée.**

En 2006, c'est au bout de 3 mois et demi de mobilisation que nous avons gagné le retrait du CPE. Rien n'est écrit d'avance ! L'issue du mouvement dépend de chacune et chacun d'entre nous.

**Toutes et tous en grève pour la défense de notre modèle social
du 5 février à 17h30 au 7 février à 8h00.**

RAPPEL : Seules les heures non travaillées pourront être décomptées.